Illettrisme et exclusion sociale

2001/2340(INI) - 08/01/2002

La commission a adopté le rapport d'initiative de Mme Marie-Thérèse HERMANGE (PPE-DE, F) sur l'illettrisme et l'exclusion sociale. Il plaide pour une action commune au niveau européen visant à ce que les efforts en vue de lutter contre l'illettrisme fassent partie intégrante des programmes de lutte contre l'exclusion sociale, mais aussi d'autres politiques communautaires. La commission engage la Commission européenne à présenter un Livre vert sur cette problématique et à proposer, dans le cadre des lignes directrices pour l'emploi et de la méthode de coordination ouverte visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion, des indicateurs et des repères de comparaison spécifiques concernant l'illettrisme. Ce Livre vert devrait contenir un calendrier portant sur des objectifs concrets. La Commission européenne est également invitée à présenter rapidement une proposition de recommandation aux États membres précisant les mesures à prendre aux niveaux national, local et régional. Une autre proposition de la commission est que la Commission et le Conseil mettent en place un Observatoire européen de l'illettrisme. Enfin, la commission invite la Commission européenne à présenter un rapport annuel sur les progrès accomplis dans la lutte contre l'illettrisme et l'exclusion sociale.